

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 20 Septembre 2017

L'an deux mille dix sept, le 20 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 septembre, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, DAUBE François, ROHEE Nathalie,
QUERUEL Geneviève, BOUCHER Martial, DANEL Sandrine, ALLORGE Hervé

Absent excusé : FAUCHER Laurent qui donne pouvoir à Monsieur LHERMEROULT Patrick

Absent : LEMOUCHE Francis,

Secrétaire de Séance : QUERUEL Geneviève

Ouverture de séance à 20h30

1- Délibération pour adhésion des communes de la Pyle et Saint Opportune du Bosc au sein de la Communauté de communes du Pays du Neubourg :

Monsieur le Maire informe que la commune de la Pyle et la commune de Saint Opportune du Bosc souhaitent faire partie de notre communauté de commune. Les deux communes ont délibérées en ce sens ainsi que la communauté de communes mais il est demandé à chaque commune de la communauté de donner son avis sur l'intégration de celles-ci.

Le conseil municipal de Bérengenville la campagne après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire :

- Emet un avis favorable pour l'intégration de la commune de la Pyle
- Emet un avis favorable pour l'intégration de la commune de saint opportune du Bosc

Décisions présent à l'unanimité

2- Tarif et contrat de location de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire a demandé à la commission en charge de la gestion de la location de la salle des fêtes de revoir le contrat de location ainsi que les tarifs au vu des travaux qui viennent d'être réalisés.

Il est important que chaque contrat soit signé avant la location par les deux parties.

Concernant l'utilisation de la salle des fêtes plusieurs points doivent être revus :

- Le fonctionnement du limiteur de sons doit être indiqué dans le règlement (en attente de la notice)

- Un devis d'achat de vaisselle va être réalisé pour savoir si la commune va mettre en place un service de location de vaisselle.
- Des notices d'utilisation du matériel vont être faites pour les afficher dans la salle des fêtes pour éviter tout problème d'utilisation.

Suite aux différents points abordés, et au premier travail réalisé par la commission, le projet de règlement va être transmis aux conseillers afin de pouvoir le valider lors de la prochaine réunion de conseil.

3- Dossier rue de la Mairie :

Suite à la dernière réunion de conseil municipal, le dossier de demande de portage financier par l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) pour le bien situé rue de la Mairie a été envoyé. L'organisme nous a envoyé la réponse ce jour et émet un avis favorable à notre demande. Ce dossier sera donc pris en charge par l'EPFN après signature d'une convention entre l'organisme et la Mairie. Le reste des démarches sera donc réalisé par l'organisme et non plus par la Mairie pour l'acquisition du bien.

4- Points sur les travaux :

- **Mairie et Salle des fêtes :**

L'ensemble des travaux sont terminés sur les deux sites, le coût sera d'environ 5 000 € de plus que prévu (travaux électriques à la salle des fêtes pour remise aux normes).

Il est demandé à la commission fleurissement de prévoir le fleurissement de la jardinière réalisée à la Mairie avant l'inauguration.

Au vu des travaux réalisés, il va être nécessaire de revoir les heures de ménages de la mairie, la surface étant plus grande. La convention actuelle sera donc modifiée avec le SIVOS.

L'aménagement de la Mairie est encore à finaliser.

Monsieur le Maire souhaite de nouveau remercier l'ensemble des conseillers et du personnel pour leur aide lors du déménagement et du ré-emménagement de la Mairie.

- **Route de Louviers : effacement des réseaux**

La première tranche qui a été réalisée a été raccordée par ERDF le 7 septembre, par contre le réseau France télécom lui n'est pas encore raccordé sur la nouvelle installation.

La commune n'a pas encore reçu le décompte financier définitif des travaux.

Concernant la deuxième tranche les travaux seront réalisés fin 2017 début 2018, les dépenses seront faites sur l'année 2018. Nous n'avons actuellement reçu encore aucun plan du projet pour savoir où s'arrête l'opération direction Bacquepuis.

- **Mare du Routoir et Mare Freneuse :**

Suite à la dernière réunion de conseil municipal, le marché a été signé pour permettre la réalisation des travaux.

Monsieur le Maire informe que la personne en charge du dossier au service de la communauté de communes du Pays du Neubourg part, le dossier sera repris par son successeur.

- **Chemin ruraux :**

Monsieur le Maire est allé voir le propriétaire des maisons jumelées route de Louviers pour la réfection du chemin d'accès, il est d'accord pour la participation financière.

En effet lors de la réunion de conseil du 8 février 2017 il avait été évoqué la demande de participation à hauteur de la moitié du coût des travaux par le bénéficiaire de la réfection.

L'EARL de Houlettes étant d'accord aussi avec la répartition du coût des travaux, la commune va donc se rapprocher de la communauté de communes afin de réaliser une convention tripartite, chaque personne paiera directement sa participation à la communauté de communes.

- **Problème de ramassage des ordures ménagères :**

Le service de ramassage des ordures ménagères nous a contactés concernant des points problématiques dans la tournée de ramassage, car cela se fait en marche arrière alors que ce n'est pas règlementaire :

- Maisons jumelées route de Louviers : il rappelle que les habitants doivent apporter leurs poubelles route de Louviers et ne pas les mettre devant leurs maisons.
- Chemin de la garenne au Mesnil Péan : plusieurs possibilités peuvent être envisagées, une réunion d'information va avoir lieu avec les personnes concernées.

- **Points d'apports volontaires du verre :**

L'ensemble des élus de la communauté ont été sollicités pour le choix du modèle des colonnes à verres qui seront prochainement installées sur le territoire, à la majorité il a été choisi un modèle en bois.

La question est posée sur l'éclairage de l'endroit où sera installé le point d'apport volontaire du verre.

- **Écoulement des eaux au Mesnil Péan :**

Suite aux problèmes récurrents d'inondation au Mesnil Péan, un rendez-vous a eu lieu avec le personnel de la communauté de communes. Un projet de travaux a été réalisé pour permettre une déviation de l'eau vers les mares et les champs. Les propriétaires de plusieurs mares privées ont donné leur accord pour que leur mare récupère l'eau de la route.

Le coût des travaux est estimé à 17 000 € HT, le conseil départemental prend 40 % de la dépense à sa charge le reste devra être payé par la commune.

Les eaux traitées sont celles venant de Quittebeuf en majorité, un courrier va donc être réalisé à la communauté de communes pour soulever le problème et savoir si la commission des eaux pluviales ne peut prendre en charge ce dossier.

- **Fibre optique :**

Monsieur le Maire a assisté à une réunion sur le très haut débit du territoire communautaire. Notre commune sera reliée à la fibre par Brosville jusque devant la Mairie.

De la Mairie au particulier ce sera du réseau cuivre qui améliorera le débit existant actuellement.

Monsieur le Maire précise que la commune a eu un souci de réseau téléphonique pour les portables orange, il a été résolu.

5- Points sur les syndicats :

Monsieur le Maire en tant que Président du Syndicat d'Eau informe que des travaux entre le calvaire et la rue de l'église vont être réalisés à partir du 15 octobre et cela pour une durée de 3 semaines.

Une réunion à Evreux Portes de Normandie est prévue le 11 Octobre pour la mise en place du service de transport scolaire par l'agglomération ce qui impliquera la dissolution du SITS du plateau.

Il est rappelé qu'en septembre 2019, les enfants de Bérengeville la Campagne seront scolarisés au collège du Neubourg et plus à celui d'Evreux Saint-Michel.

Un problème de transport a été constaté le samedi 9 septembre, le bus n'est pas passé sur l'ensemble de la commune, l'information sera transmise au SITS pour que cela ne se reproduise plus et pour faire annuler la facturation du transport non réalisé.

6- Point sur les commissions :

Le CCAS organise son traditionnel repas des aînés le 12 novembre 2017.

La commission urbanisme va se réunir pour faire le point sur les différents dossiers déposés depuis le début de l'année.

7- Questions diverses :

Madame ROHEE demande si des actions pour la sécurité du village vont être réalisées, car cela est mentionné à chaque réunion de conseil, mais aucun dossier n'est mis en route.

Monsieur LHERMEROULT indique qu'il a des soucis de remontées d'odeurs à son nouveau bâtiment et qu'il en a bien conscience. Il va essayer de voir comment remédier à ce désagrément.

La séance est levée à 23h30.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patrick LHERMEROULT

LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne	DUHAMEL Agnès	ALLORGE Hervé
BOUCHER Martial	DANEL Sandrine	DAUBE François	FAUCHER Laurent pv à LHERMEROULT Patrick
LEBOUCHER Francis Absent	QUERUEL Geneviève	ROHEE Nathalie	